



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 septembre 2026

Lancement de la cinquième édition du « Prix Goncourt des détenus »

L'annonce de la première sélection de livres de l'Académie Goncourt marque le coup d'envoi de la cinquième édition du Prix Goncourt des détenus. Porté par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture, en partenariat avec le Centre national du livre et l'Académie Goncourt, ce prix témoigne d'une volonté commune de faire de la lecture un levier de réinsertion en renforçant l'accès à la culture des personnes détenues.

Après le succès des quatre premières éditions depuis 2021, le Prix Goncourt des détenus 2026 a été officiellement lancé ce matin à la maison centrale de Poissy, en Île-de-France. À cette occasion, Paule Constant, membre de l'Académie Goncourt a pu échanger avec des personnes détenues impliquées dans le projet, en présence de représentants de la direction générale de l'administration pénitentiaire et du Centre national du livre.

Depuis sa création, le Prix Goncourt des détenus connaît un investissement croissant dans les établissements pénitentiaires. En quatre éditions :

- Plus de 1 600 ateliers de lecture et de débats ainsi qu'une quarantaine de délibérations inter-établissements ont été organisés par les personnels pénitentiaires et les professionnels de l'Éducation nationale ;
- 210 rencontres et temps d'échange avec des auteurs ont été organisés, en présentiel ou en visioconférence ;
- Près de 2 000 personnes détenues, dont 380 femmes et 15 mineurs, réparties dans 86 établissements, ont participé au projet ;
- Une cinquantaine de partenaires du monde du livre (bibliothèques, médiathèques, librairies, associations et auteurs) se sont impliqués aux côtés des personnels pénitentiaires pour accompagner les participants.

45 établissements pénitentiaires engagés pour l'édition 2026

Pour cette cinquième édition, 45 établissements pénitentiaires participent au projet. Près de 600 personnes détenues pourront ainsi découvrir les 16 ouvrages sélectionnés par l'Académie Goncourt, échanger autour de leurs lectures et défendre leur ouvrage favori avant de participer au vote qui désignera le lauréat du Prix Goncourt des détenus 2026.

Dans les établissements, le projet repose sur l'implication de nombreux professionnels de la Justice et de l'Éducation nationale. Coordinateurs d'activités socio-culturelles, personnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation, personnels de surveillance et enseignants accompagnent les participants tout au long de leur parcours de lecture. Cette mobilisation s'appuie également sur un

Contacts presse

Ministère de la Justice :

Cabinet du garde des Sceaux : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

Bureau presse et veille du ministère : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Ministère de la Culture :

Délégation à l'information et à la communication : 01 40 15 83 31 - service-presse@culture.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

Tous les communiqués :
www.culture.gouv.fr/presse

réseau de partenaires extérieurs (bibliothèques, médiathèques, librairies, associations et acteurs du monde du livre) pleinement engagés dans la mise en œuvre du projet.

Préparer la sortie et lutter contre la récidive

Le Prix Goncourt des détenus s'inscrit pleinement dans les actions menées par l'administration pénitentiaire et ses partenaires pour préparer la réinsertion des personnes détenues et contribuer à prévenir la récidive.

Ce prix littéraire vise tout d'abord à développer l'intérêt pour la lecture et le sens critique ; il permet également d'encourager à la prise de parole en public et de favoriser une réflexion collective basée sur l'écoute. Autant de compétences, tant sociales que professionnelles, essentielles pour le retour à la vie en société.

Lire, échanger, débattre, écouter

Du 3 septembre au 23 novembre 2026 : lecture, ateliers-débats et rencontres avec les auteurs

Pendant la première phase dédiée à la lecture, des groupes de travail et des ateliers-débat sont constitués pour permettre aux personnes détenues d'échanger sur leurs lectures tout au long des mois d'octobre et de novembre, et de désigner collectivement leurs trois œuvres préférées.

Pour nourrir leur réflexion, elles pourront échanger et débattre avec certains auteurs en lice, lors de rencontres organisées en détention ou en visioconférence.

Du 25 novembre au 4 décembre : délibérations interrégionales

Lors des délibérations interrégionales, les représentants de chaque établissement pénitentiaire de la direction interrégionale défendront les trois livres retenus par leur groupe, et se mettront d'accord sur 3 œuvres.

15 décembre : délibération nationale et annonce du lauréat

À l'issue de la délibération nationale, le lauréat du Prix Goncourt des détenus sera annoncé au Centre national du Livre à Paris.

La sélection de l'Académie Goncourt

- Boris BERGMANN, *Minotaure* (Albin Michel)
- Louise CHENNEVIÈRE, *Faire la peau* (P.O.L)
- Ananda DEVI, *Chronique d'un royaume perdu* (Grasset)
- Sonia DEVILLERS, *Le fabuleux piano* (Robert Laffont)
- Anne GODARD, *Nous aussi* (Actes Sud)
- Olivier GRONDEAU, *Joseph dans la nuit* (L'Iconoclaste)
- Yannick HAENEL, *La solitude des professeurs est infinie* (Gallimard)
- Lilia HASSAINE, *Je* (Gallimard)
- Philippe JAENADA, *L'inconnue du Quai de Javel* (Flammarion)
- Jean-Yves JOUANNAIS, *Une forêt* (Albin Michel)
- Emma MARSANTES, *N'efface pas mes cercles* (Verdier)
- Clémentine MÉLOIS, *Choses que je croyais perdues* (L'Arbalète/Gallimard)
- Thélyson ORÉLIEN, *C'était ça ou mourir* (Grasset)
- Sylvain PRUDHOMME, *De l'autre côté du lac* (Minuit)
- Olivier ROLIN, *La Guerre éternelle* (Gallimard)
- Patrice TRIGANO, *Bataille au procès* (Maurice Nadeau)

Les 45 établissements pénitentiaires participants, par direction interrégionale

- Bordeaux - Centre de détention de Bedenac
- Bordeaux - Centre de détention de Mauzac
- Bordeaux - Maison centrale de Saint-Martin-de-Ré
- Bordeaux - Maison d'arrêt de Bayonne
- Bordeaux - Maison d'arrêt de Limoges
- Dijon - Centre pénitentiaire de Châteauroux
- Dijon - Centre pénitentiaire d'Orléans Saran
- Dijon - Maison d'arrêt d'Auxerre
- Dijon - Maison d'arrêt de Nevers
- Dijon - Maison d'arrêt de Vesoul
- Outre-mer - Centre de détention de Tatutu
- Outre-mer - Centre pénitentiaire de Baie-Mahault
- Outre-mer - Centre pénitentiaire de Nouméa
- Outre-mer - Centre pénitentiaire de Saint-Denis
- Outre-mer - Maison d'arrêt de Saint-Pierre
- Lille - Centre pénitentiaire de Laon
- Lille - Centre pénitentiaire de Maubeuge
- Lille - Maison d'arrêt d'Arras
- Lille - Maison d'arrêt de Béthune
- Lille - Maison d'arrêt de Valenciennes
- Lyon - Centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure
- Lyon - Centre pénitentiaire de Saint-Etienne
- Marseille - Centre pénitentiaire de Borgo
- Marseille - Maison centrale d'Arles
- Marseille - Maison d'arrêt d'Ajaccio
- Marseille - Maison d'arrêt de Nice
- Paris - Centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis
- Paris - Centre pénitentiaire de Seine-Saint-Denis
- Paris - Centre pénitentiaire des Hauts-de-Seine
- Paris - Maison centrale de Poissy
- Paris - Structure d'accompagnement à la sortie de Noisy-le-Grand
- Rennes - Centre pénitentiaire de Nantes
- Rennes - Centre pénitentiaire de Ploemeur
- Rennes - Maison d'arrêt de Brest
- Rennes - Maison d'arrêt de Rouen
- Strasbourg - Centre de détention de Toul
- Strasbourg - Centre pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach
- Strasbourg - Centre pénitentiaire de Troyes-Lavau
- Strasbourg - Maison centrale d'Ensisheim
- Strasbourg - Maison d'arrêt de Reims
- Toulouse - Centre pénitentiaire de Lannemezan

- Toulouse - Centre pénitentiaire de Perpignan
- Toulouse - Maison d'arrêt de Foix
- Toulouse - Maison d'arrêt de Nîmes
- Toulouse - Maison d'arrêt de Rodez